



بتاريخ: 21 / 05 / 2026

عدد: 2026/01

## مقرر

### السيدة مديرة الوكالة الحضرية للصويرة

- بناء على الظهير الشريف رقم 1-93-51 الصادر في 22 ربيع الأول 1414 (10 سبتمبر 1993) المعتبر بمثابة قانون متعلق بإحداث الوكالات الحضرية؛
- بناء على مقتضيات المرسوم رقم 2-93-67 الصادر في 04 ربيع الآخر 1414 (21 سبتمبر 1993) لتطبيق الظهير الشريف رقم 1-93-51 المعتبر بمثابة قانون المذكور أعلاه؛
- بناء على المرسوم رقم 2.06.166 الصادر في 26 من رمضان 1427 (19 أكتوبر 2006) لإحداث الوكالة الحضرية للصويرة؛
- بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2013/07 بتاريخ 18 جمادى الثانية 1434 (29 أبريل 2013) المتعلق بالتعيين في مناصب المسؤولية بالمؤسسات العمومية؛
- بناء على مقرر السيد وزير إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة، بخصوص التدابير المتعلقة بالتعيين في مناصب المسؤولية على صعيد الوكالات الحضرية بتاريخ 10 أبريل 2019؛
- بناء على النظام الأساسي لمستخدمي الوكالة الحضرية للصويرة؛
- بناء على الهيكل التنظيمي الخاص بالوكالة الحضرية للصويرة؛
- ونظرا لما تقتضيه ضرورة المصلحة.

## يقدر ما يلي:

**المادة الأولى:** تعلن مديرة الوكالة الحضرية للصويرة، عن فتح باب الترشيح في وجه المترشحين والمترشحات من داخل الوكالة الحضرية للصويرة لشغل مناصب المسؤولية الشاغرة التالية:

- رئيس مديرية الدراسات والطبوغرافيا؛
- رئيس مديرية التسيير الحضري والتقنين؛
- رئيس مصلحة الدراسات العامة؛
- رئيس مصلحة التعمير والهندسة المعمارية؛
- رئيس مصلحة الطبوغرافيا؛
- رئيس مصلحة المراقبة.

## المادة الثانية:

**يمكن أن يترشح لتقلد مهام رئيس(ة) مديرية:**

المستخدمون المرسمون الذين تتوفر فيهم الشروط التالية:

- أن يكونوا حاصلين على الأقل، على شهادة أو دبلوم، له علاقة بمنصب المسؤولية المفتوح للتباري، يخول لهم الترتيب في درجة إطار عالي حسب الترتيب الاستدلالي للنظام الأساسي للوكالات الحضرية؛





- أن يتوفروا على الأقل، على ثمان (08) سنوات من التجربة في مجال اختصاص الوكالات الحضرية أو الوزارة الوصية وبعلاقة مع المنصب المقترح للتباري؛
- أن يكونوا قد شغلوا مهام رئيس قسم لمدة سنتين (02).

ويعفى من هذه الشروط المرشحون المزاولون في تاريخ الإعلان عن شغور منصب رئيس مديرية لمهام رئيس مديرية على صعيد الوكالة الحضرية للصورة.  
يمكن أن يترشح لتقلد مهام رئيس (ة) مصلحة:  
المستخدمون المرسمون الذين تتوفر فيهم الشروط التالية:

- أن يكونوا مرتبين على الأقل في السلم 20 بالوكالة الحضرية؛
- أن يكونوا حاصلين على الأقل، على شهادة أو دبلوم يسمح بولوج السلم 17 بالوكالة الحضرية للصورة؛
- أن يتوفروا على الأقل، على سنتين (02) من الخدمة الفعلية بصفة مرسوم أو ملحق بالوكالة الحضرية للصورة؛

غير أنه إذا استدعت ضرورة المصلحة ذلك، يمكن، استثناء من أحكام الفقرة السابقة، أن يترشح لتقلد مهام رئيس مصلحة، المترشحون المرتبون على الأقل في السلم 17 بالوكالة الحضرية، والمتوفرون على أقدمية لا تقل عن عشر (10) سنوات من الخدمة الفعلية بالوكالات الحضرية أو بإدارات ومؤسسات الدولة أو الجماعات الترابية، منها أربع (04) سنوات على الأقل في الدرجة المذكورة.

ويعفى من هذه الشروط المرشحون المزاولون في تاريخ الإعلان عن شغور منصب رئيس مصلحة لمهام رئيس مصلحة على صعيد الوكالة الحضرية للصورة.

المادة الثالثة: تحدد المهام والمواصفات المرتبطة بالمناصب الشاغرة، وكذا المؤهلات والكفاءات المطلوبة وفق بطاقة الوصف الوظيفي الخاصة بكل منصب، والمرفقة بهذا المقرر.

المادة الرابعة: يتضمن ملف الترشيح الوثائق التالية:

- ✓ طلب الترشيح، مشفوع برأي الرئيس المباشر في كفاءة المترشح(ة)؛
- ✓ سيرة ذاتية تتضمن مؤهلات المترشح(ة) ونبذة عن مساره التكويني والمهني، وكذا المهام والوظائف التي زاولها؛
- ✓ خطة العمل والمنهجية التي يقترحها كل مترشح(ة) في شأن تدبير الوحدة المعنية بالمنصب وتطويرها والرفع من أدائها؛
- ✓ تصريح بالشرف رفقته موقع من طرف المترشح(ة).





**المادة الخامسة:** ترسل ملفات الترشيح في ظرف مغلق إلى السيدة مديرة الوكالة الحضرية للصويرة أو تودع مباشرة بمكتب الضبط للوكالة الحضرية للصويرة الكائن مقرها ب: إقامة الأوقاف، عمارة باب القصب، تجزئة سيدي مكدول 1 الصويرة، ص ب 409 - الصويرة الرئيسية وذلك في أجل أقصاه يوم الجمعة 19 يونيو 2026 على الساعة الرابعة والنصف زوالاً.

**المادة السادسة:** يتم استدعاء المترشحات والمترشحين المقبولين لاجتياز مقابلة انتقائية أمام لجنة يعين أعضائها من طرف مديرة الوكالة الحضرية للصويرة.

**المادة السابعة:** ينشر هذا المقرر على بوابة التشغيل العمومية [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى الموقع الإلكتروني للوكالة [www.auessaouira.ma](http://www.auessaouira.ma) كما يعلق بمقر الوكالة الحضرية للصويرة.

مديرة الوكالة الحضرية للصويرة  
زهراء ساهي





## التصريح بالشرف

أنا الموقع (ة) أسفله:

الإسم الشخصي والعائلي:

الحامل (ة) لبطاقة التعريف الوطنية رقم:

السكان (ة):

أصرح بشرفي بصحة جميع المعلومات المدلى بها ضمن ملف ترشيحي لمنصب

.....

حرر ب:

بتاريخ:

الإمضاء:





## Fiche de poste

# Chef du Département des Etudes et de la Topographie

### I-Compétences requises

- ✓ Maîtrise des domaines de l'urbanisme, de la planification urbaine, de l'architecture et de la topographie ;
- ✓ Maîtrise des textes réglementaires, normes, circulaires ministérielles et procédures en matière de l'urbanisme, de la planification urbaine, et du foncier ainsi que la planification spatiale ;
- ✓ Connaissances approfondies des différentes procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification urbaine stratégiques et opérationnelles ;
- ✓ Connaissance approfondie des études territoriales et des aspects liés au foncier ;
- ✓ Capacité de pilotage stratégique des études et programmes en matière d'urbanisme et de planification urbaine ;
- ✓ Maîtrise des techniques de collecte, d'analyse et de traitement de l'information territoriale ;
- ✓ Capacité de coordination des divisions et services relevant du département ;
- ✓ Maîtrise de la gestion des risques en relation avec la planification urbaine ;
- ✓ Capacité d'usage des nouvelles technologies et du numérique en matière d'urbanisme, de planification urbaine et d'analyse spatiale.

### II-Qualités personnelles

- ✓ Leadership et capacité d'encadrement ;
- ✓ Rigueur et sens de l'organisation ;
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse stratégique ;
- ✓ Capacité de prise de décision ;
- ✓ Sens de la coordination et du travail en équipe ;
- ✓ Sens des responsabilités et du service public ;
- ✓ Aisance relationnelle.



### III-Missions principales

- ✓ Assurer le pilotage, la coordination et le suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- ✓ Coordonner et suivre les procédures d'approbation et d'homologation des documents d'urbanisme (SDAU, plans d'aménagement, etc.) ;
- ✓ Superviser et suivre la réalisation des études territoriales, sectorielles, et de restructuration

- ✓ Assurer l'encadrement et le suivi des études et projets relatifs à la restructuration des quartiers sous-équipés ;
- ✓ Assurer le suivi des études relatives aux opérations de restructuration des zones d'habitat non réglementaires ainsi qu'aux projets d'aménagement ponctuel, architectural et esthétique ;
- ✓ Veiller à la collecte, à l'analyse, à la mise à jour et à la gestion des données territoriales et topographiques du département ;
- ✓ Assurer le suivi de la constitution et de l'actualisation de la banque de données relative aux études et documents produits ;
- ✓ Assurer le suivi et la supervision de l'intégration des documents d'urbanisme homologués dans le géoportail du Ministère ;
- ✓ Assurer le suivi et la supervision des études spécifiques ayant trait aux missions du département (chartes architecturales, urbanistiques et paysagères, maquette 3D, études de mise à niveau...) ;
- ✓ Assurer le suivi des études lancés par d'autres administrations ou établissements en relation avec la mission du département ;
- ✓ Veiller à intégrer la gestion des risques dans les documents d'urbanisme pour un urbanisme résilient et durable ;
- ✓ Assurer la coordination entre les divisions, services et partenaires intervenant dans les domaines des études, de la planification et de la topographie.





## Fiche de poste

### Chef du Département de la Gestion Urbaine et de la Réglementation

#### I- Compétences requises .

- ✓ Maitrise des textes réglementaires, normes et procédures en matière de l'urbanisme, la gestion et la planification urbaine ;
- ✓ Maitrise des textes réglementaires, normes et procédures en matière d'Instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation...);
- ✓ Connaissance des procédures de gestion urbaine et de contrôle des infractions ;
- ✓ Capacité de pilotage et de coordination des activités de contrôle urbain ;
- ✓ Maîtrise de l'élaboration, de l'analyse et de l'application des règlements et normes urbanistiques ;
- ✓ Capacité d'analyse juridique et réglementaire des dossiers ;
- ✓ Aptitude à la vulgarisation et à l'interprétation des textes législatifs ;
- ✓ Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de l'administration publique ;
- ✓ Capacité de coordination des divisions et services relevant du département.

#### II-Qualités personnelles .

- ✓ Leadership et capacité d'encadrement ;
- ✓ Rigueur et sens du respect des règles ;
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse juridique ;
- ✓ Sens de l'organisation et de la coordination ;
- ✓ Capacité de décision et de gestion des situations complexes ;
- ✓ Sens des responsabilités et du service public ;
- ✓ Aisance relationnelle.



#### III –Missions principales .

- ✓ Représenter l'Agence aux réunions officielles et aux travaux des commissions techniques ;
- ✓ Veiller à l'application des règlements, normes, circulaires ministérielles et procédures en matière de gestion et de planification urbaine ;
- ✓ Assurer la mise en œuvre des dispositions des documents d'urbanisme et de planification ;
- ✓ Superviser et suivre l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisation de construire, de lotir, de morceler et de créer des groupes d'habitation ;
- ✓ Encadrer et superviser les travaux des commissions de contrôle des infractions en matière d'urbanisme ;

- ✓ Superviser la pré-instruction et/ou l'instruction des projets d'investissement soumis à l'examen de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement selon la réglementation en vigueur ;
- ✓ Superviser la pré-instruction et/ou l'instruction des projets d'investissement soumis à la procédure de dérogation en matière d'urbanisme conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ Veiller à l'optimisation et à la simplification des procédures d'instruction des dossiers dans le respect des délais réglementaires ;
- ✓ Contribuer à la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'urbanisme et à la planification urbaine ;
- ✓ Veiller au suivi et à l'évaluation du contrat annuel de performance et d'objectifs ;
- ✓ Veiller au suivi des tableaux de bords avec l'équipe du département et élaborer un rapport mensuel à soumettre à la Direction.





## Fiche de poste

### Chef de Service des Etudes Générales

#### I-Compétences requises .

- ✓ Maîtriser les textes réglementaires, normes, procédures et circulaires ministérielles en matière de l'urbanisme, de la planification urbaine, de la préservation du patrimoine, de l'environnement et de la gestion des risques naturelles...etc. ;
- ✓ Connaissance approfondie des procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification urbaine ;
- ✓ Maîtrise des outils bureautiques et des systèmes d'information géographique (SIG) ainsi que d'autres logiciels ayant un apport au service concerné ;
- ✓ Capacité d'analyse territoriale et d'interprétation des indicateurs socio-économiques ;
- ✓ Capacité d'analyse spatiale, d'élaboration des notes de synthèses, et d'élaboration des présentations...

#### II-Qualités personnelles .

- ✓ Avoir une vision prospective et sens de l'anticipation ;
- ✓ Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail ;
- ✓ Aisance relationnelle et capacité de coordination
- ✓ Capacité d'analyse et de synthèse.



#### III-Missions principales .

- ✓ Maîtrise des conjonctures socio-économiques des collectivités locales, leurs évolutions, les tendances, les contraintes et les perspectives de leur développement ;
- ✓ Suivi et analyse des études patrimoniales et des études générales et sectorielles lancées par d'autres partenaires dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la gestion des risques, du tourisme, de l'habitat, de la mobilité et du transport urbain...etc. ;
- ✓ Examen et analyse territoriale des projets établis par d'autres organismes avec les orientations du projet SDAU du grand Essaouira ;
- ✓ Identification et proposition des études générales à réaliser selon les besoins ;
- ✓ Suivi et évaluation des documents de planification urbaine selon le besoin ;
- ✓ Analyse des dynamiques de l'habitat et de l'occupation du sol ;
- ✓ Collecte, consolidation et présentation des données et résultats relatifs aux études réalisées ;
- ✓ Élaboration de rapports, notes d'analyse et documents de synthèse liés aux études générales.





## Fiche de poste

### Chef du Service de la Topographie

#### I-Compétences requises :

- ✓ Maîtrise des textes réglementaires, normes, procédures et circulaires ministérielles en matière de l'urbanisme, et du foncier ainsi que les techniques d'analyse spatiale ;
- ✓ Connaissances approfondies en topographie, cartographie et du foncier ;
- ✓ Connaissances en urbanisme, aménagement du territoire et habitat ;
- ✓ Maîtrise des outils SIG et des logiciels de cartographie et de topographie ;
- ✓ Maîtrise des nouvelles technologies relatives au numérique et digitalisation ;
- ✓ Capacité d'analyse, de traitement et de gestion des données spatiales ;
- ✓ Bonnes capacités de communication et de coordination.

#### II-Qualités personnelles :

- ✓ Rigueur et sens de l'organisation ;
- ✓ Précision et souci du détail ;
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse ;
- ✓ Aptitude au travail en équipe ;
- ✓ Sens du service public ;
- ✓ Aisance relationnelle.

#### III-Missions principales :

- ✓ Intégration des documents d'urbanisme homologués dans le géoportail conformément à la circulaire ministérielle ;
- ✓ Elaboration et mise à jour des cartes thématiques selon le besoin identifié par le département ;
- ✓ Gestion, contrôle et vérification des documents photogrammétriques, des restitutions et levés topographiques ;
- ✓ Suivi des études cartographique et photogrammétriques nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme conformément au plan d'action de l'Agence ;
- ✓ Délivrance des notes de renseignement conformément aux procédures réglementaires ;
- ✓ Mise à la disposition du public, une fois approuvés, les documents d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement du territoire ;
- ✓ Constitution et actualisation des fonds documentaires relatifs au foncier ;
- ✓ Développement d'un SIG interne permettant la prise de décision en matière d'urbanisme et de planification urbaine ainsi que l'analyse spatiales des données territoriales à l'échelle de la province.





## Fiche de poste

### Chef de Service de l'Urbanisme et de l'Architecture

#### I-Compétences requises .

- ✓ Connaissances approfondies des textes de lois en matière d'urbanisme, d'architecture et de gestion urbaine ainsi que les circulaires ministérielles ;
- ✓ Maîtrise des procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification urbaine en tenant en considération les spécificités locales et du développement intégré et durable ;
- ✓ Capacité d'analyse et d'évaluation des plans, études et projets urbains ;
- ✓ Maîtrise des techniques de collecte et de traitement des données ;
- ✓ Capacité de coordination, de pilotage et de suivi des projets urbains et ruraux ;
- ✓ Maîtrise des outils bureautiques et des systèmes d'information géographique (SIG) ainsi que les autres logiciels (Autocad, global mapper...).

#### II-Qualités personnelles .

- ✓ Sens de l'organisation et de la planification ;
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse ;
- ✓ Capacité de coordination et de communication ;
- ✓ Esprit d'initiative ;
- ✓ Aisance relationnelle.



#### III –Missions principales .

- ✓ Programmation, suivi et évaluation des études et documents d'urbanisme et de planification urbaine (PA, PDAR...);
- ✓ Collecte, traitement et analyse des données nécessaires à l'élaboration des études d'urbanisme ;
- ✓ Suivi des documents d'urbanisme établis par les bureaux d'études ;
- ✓ Élaboration des programmes d'action et définition des priorités relatives au lancement des études des plans d'aménagement et de développement des communes non couvertes ainsi que celles dotées des documents d'urbanisme devenus caduc ;
- ✓ Examen critique, analyse et évaluation des plans d'aménagement et de développement au regard des orientations du S.D.A.U., des normes réglementaires et des spécificités territoriales ;
- ✓ Examen et analyse des règlements d'aménagement relatifs aux PA ET PDAR ;
- ✓ Concertation et coordination avec les partenaires institutionnels, administrations concernées et bureaux d'études dans le cadre du suivi des études d'urbanisme ;

- ✓ Suivi des études relatives aux chartes architecturales et études patrimoniales, ainsi que celles relatives à la valorisation des particularités architecturales, historiques et culturelles des communes ;
- ✓ Définition des besoins en équipements communautaires et en espaces libres à l'échelle des territoires objet d'étude de documents d'urbanisme conformément aux procédures et normes en vigueur et notamment : les zones sensibles soumises à des études spécifiques, le choix de l'emplacement de grandes équipements communautaires, l'aménagement des espaces libres...etc., les zones soumises aux risques naturelles, et contribuer à l'élaboration des documents guides et schémas d'armature y afférents.





## Fiche de Poste Chef de Service du Contrôle

### I-Compétences requises .

- ✓ Maîtrise de la réglementation, des normes et des procédures en matière de gestion et de planification urbaine ;
- ✓ Capacité de lecture et d'examen de la conformité des plans relatifs aux projets de constructions, lotissements, groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés avec la réalité des lieux et l'identification des infractions ;
- ✓ Maîtrise des procédures administratives relatives à l'urbanisme et au contrôle ;
- ✓ Sens de l'organisation et de la planification ;
- ✓ Sens de l'observation et capacité d'adaptation à des environnements variés ;
- ✓ Aptitude à collaborer et coordonner avec les acteurs externes, les autorités locales, et les collectivités territoriales pour assurer le suivi des infractions ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique.

### II-Qualités personnelles .

- ✓ Ecoute active, pédagogie et aisance relationnelle ;
- ✓ Capacités rédactionnelles et coordination ;
- ✓ Réactivité et aptitude à gérer les situations conflictuelles.



### III -Missions principales .

- ✓ Contrôle de la conformité des projets d'urbanisme et de construction en coordination avec les autres partenaires (autorités locales, collectivités territoriales...);
- ✓ Vérification sur pièce et sur place du respect des dispositions urbanistiques et de la réglementation en vigueur ;
- ✓ Participation active selon la programmation réalisée par l'autorité locale à toutes les visites et missions de contrôle muni des documents nécessaires ;
- ✓ Constatation et identification des infractions en matière d'urbanisme sur la base des plans autorisés ;
- ✓ Analyse des infractions et suivi de leur traitement en coordination avec les autorités compétentes ;
- ✓ Établissement des rapports, comptes rendus et tableaux de bords numériques relatifs aux activités du service ;
- ✓ Classement des PV d'infractions reçus des autorités locales ;
- ✓ Coordination avec les administrations et organismes concernés dans le cadre des opérations de contrôle.

